



# UZÈS

## le magazine

Etre fier d'Uzès et fier de l'être Jean-Luc Chapon

**Des fêtes  
illuminées**



# Un centenaire toujours respecté



**J**our férié afin que notre Pays puisse rendre hommage aux Morts pour la France pendant et depuis la Grande Guerre de 14-18, le 11 novembre se déroule à Uzès, en 3 lieux :

- le carré militaire du cimetière catholique où sont honorés les soldats inconnus et les harkis qui y trouvent une stèle du souvenir,
- à l'église St Etienne pour une messe commémorative
- et sur l'esplanade, où se trouve le monument aux morts qui cette année a connu un regain de fréquentation, avec entourant Jean-Luc Chapon les représentants des associations patriotiques et leurs drapeaux, diverses personnalités, un détachement militaire, une foule dense et recueillie, mais aussi les élèves de 3e Défense et citoyenneté du collège Jean-Louis Trintignant et l'orchestre de l'école municipale de musique.

Etaient déposées les gerbes sous la plaque « La ville d'Uzès à ses fils morts pour la Patrie » d'un monument portant les noms des disparus, de 14/18, de 39/45 et de la guerre d'Algérie.

C'est le bilan de cent ans de présence de ce monument conçu par l'architecte Albin Pialat, suite à une souscription publique, inauguré le 24 avril 1921, qui voulait ainsi ajouter une tour à notre ville, où, il ne se doutait pas que serait inscrit, au tout début de la plaque 1914, le nom de son fil Jacques Pialat.

## sommaire La Revue Municipale - Hiver 2021

Le monument aux Morts .....	p 2	Rugby : un peu d'histoire .....	p 16
Edito .....	p 3	Les Médiévales des Dynamiques .....	p 17
Enseignement .....	p 4	Maison des Artisans d'art .....	p 20
Groupe scolaire Jean Macé .....	p 5	Patrimoine .....	p 23
Propreté .....	p 8	La truffe .....	p 26
Travaux avenue de la Gare .....	p 10	Marché de Noël .....	p 28
Blauzac fête la République .....	p 11	Mots des Elus .....	p 30
Inauguration de la tribune du Refuge .....	p 14	Forum des Associations .....	p 31

# Edito

Chères Uzétiennes, chers Uzétiens,

Cette revue de fin d'année me permet de vous présenter mes voeux les meilleurs dans une ville illuminée privilégiant tous vos projets et de répondre à deux questions.

**Le jugement concernant la zone d'aménagement des Sablas vient d'être rendu, qu'en pensez-vous ?**

En effet, le tribunal nous a donné raison face aux divers recours contre la zone des Sablas et nous ne pouvons que nous féliciter de pouvoir accueillir dorénavant les entreprises de notre territoire qui souhaitent se développer.

Les recours étaient posés par les mêmes personnes qui ne souhaitent pas voir Amazon sur notre territoire... pourquoi pas...? mais également contre le commerce de proximité.

Essayez de les comprendre !

**Malgré les contraintes inhérentes à la crise sanitaire, la Municipalité poursuit ses réalisations. Pouvez-vous nous faire un bilan de cette année 2021 qui s'achève ?**

Effectivement, malgré les problèmes posés par cette crise sanitaire, nous avons pu réaliser de nombreux projets : le skatepark qui a connu un énorme succès auprès des jeunes, les jardins familiaux qui répondent à une attente bien réelle.

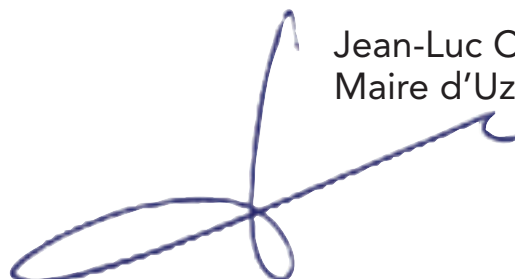


Nous avons apporté notre soutien à divers sports comme le rugby avec la tribune couverte du stade du Refuge, le tennis, au parc du Duché comme à la galerie des Pâtres, mais aussi au club La Fénestrelle, à l'AVF, au bridge...

Nous terminons un grand projet avec l'aménagement (réseaux, trottoirs, chaussée) de l'entrée de l'avenue de la Gare et a débuté l'importante réhabilitation du groupe scolaire Jean Macé, comme présenté dans cette Revue...

Que ces fêtes de fin d'année qui approchent soient pour vous un moment agréable à passer en famille !

Jean-Luc Chapon  
Maire d'Uzès





# Rencontre intéressante avec l'inspecteur de l'Education nationale

Mercredi 3 novembre, avec Marie-Françoise Valmalle, adjointe déléguée aux affaires scolaires, Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, répondait favorablement à une demande d'audience de M. Jean-Louis Tourvieille, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription du premier degré de Nîmes III-Marguerittes dont fait partie Uzès.

Après avoir remercié la municipalité uzétienne pour son efficace implication et son aide dans le fonctionnement des écoles primaires et maternelles d'Uzès face l'épidémie provoquée par le Coronavirus, ce dernier souhaitait "approfondir le partenariat de l'Education nationale dont la gestion de la crise sanitaire ou des accidents climatiques récents a montré l'utilité pour assurer la bonne information et la sécurité de tous".

Il présentait également le point d'étape de la politique ministérielle en faveur des écoles (structurations différentes pour les classes de grande section, cours préparatoire ou cours élémentaire 1).

Par ailleurs, il donnait un relevé sur les 10 dernières années des effectifs d'établissements scolaires publics uzétiens de son ressort, qui dénotent une certaine baisse (5%) :

## Le point sur les effectifs actuels

Groupe scolaire : 240 en 2021  
 Ecole maternelle Pas du Loup : 58 en 2021  
 Ecole maternelle du Parc : 70 en 2021  
 Collège Jean-Louis Trintignant : 514 en 2021  
 Collège Le Redounet : 1189 en 2021





# Une seconde jeunesse pour le groupe scolaire Jean Macé

Le contrat cadre passé entre le conseil régional Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, le conseil départemental du Gard, la commune d'Uzès, la communauté de communes Pays d'Uzès et le pôle d'équilibre territorial et rural Uzège-Pont du Gard prévoit dans son axe 3 "amélioration du cadre de vie tout en modernisant et développant les équipements", la rénovation du groupe scolaire Jean Macé.



## Un projet sur 4 exercices

Il s'agit de moderniser les salles de classes, améliorer les conditions d'accueil et les performances énergétiques, réaliser un traitement qualificatif du bâtiment situé dans l'extension du secteur sauvegardé.

Concrètement toutes les salles de classe seront refaites (isolation, changements de tous les ouvrants, aménagements de placards, vidéo-projection, informatique), les coursives seront remises aux normes, un ascenseur desservira tous les étages et les façades seront réhabilitées.

Il s'agit d'un projet sur quatre exercices, de 2021 à 2025, d'un coût global de 3 210 000€, avec une participation de l'Etat et de la Région, dont la première tranche, d'une superficie de 250 m<sup>2</sup> environ, impasse Jean Macé, est en cours, après la rénovation des classes en bordure de la rue des Carmélites afin d'accueillir les élèves pendant les travaux.





## L'adhésion de tout un groupe

Toutes les parties prenantes (élus, enseignants, familles, équipes techniques municipales) ont été concernées dans la réalisation d'une **classe témoin** servant de "brouillon", afin d'étudier le confort acoustique, thermique et ergonomique des installations pour favoriser les apprentissages des élèves, sans oublier l'informatique.

Bénéficiant du **plan de relance** de l'Etat à hauteur de 70%, présenté par la commune, l'établissement a pu financer son matériel informatique avec **vidéo-projecteurs** et **ordinateurs** pour chaque classe, au nombre de douze, sans oublier une **classe informatique** pour former les élèves au brevet informatique et internet.

A la demande du directeur Emmanuel Gault, la commune a doté l'établissement de **livres numériques**.

Les travaux de cette première tranche ont donc débuté sous la conduite du maître d'œuvre, le cabinet d'architectes, le SCOP Ecostudio et des équipes municipales et se poursuivront jusqu'à Pâques 2022.

## A propos de l'école de musique

A terme de ces importants travaux, l'école de musique qui occupe actuellement le dernier étage de l'aile avenue général Vincent de cet important bâtiment sera installée dans l'aile de la rue des Carmélites qui a déjà été réhabilitée, le rez de chaussée accueillant la salle de l'orchestre.





## Des avis autorisés

Le directeur est content : « On ne peut rêver mieux. On nous a donné une page blanche. Nous sommes très contents. » Et Marie-Françoise Valmalle, adjointe déléguée aux affaires scolaires, ajoute : « *Impulsé par la mairie, les élus et les services techniques, en concertation avec les professeurs, ce projet de rénovation présente davantage de solutions pertinentes.* »

Un exemple est cité par Hubert Lupérini, responsables des services techniques municipaux : « *Il a été décidé de ne pas installer un système de climatisation. A été préféré un centre de ventilation à récupération d'énergie à double flux. Cela permet d'avoir une meilleure qualité de l'air, de ventiler sans faire entrer trop d'air chaud et donc de rafraîchir naturellement la classe. En outre, il n'y a pas de COV (sans composés organo volatiles qui contiennent du carbone et de l'hydrogène), ce qui permettra de garder un air intérieur totalement sain !* »

Le mot de la fin appartient au maire d'Uzès, Jean-Luc Chapon : « *Ces travaux correspondent à la volonté des Uzétiens de voir restaurer des anciens bâtiments emblématiques d'Uzès construits en 1882, à proximité du centre-ville !* »





# Des mesures pour garder la ville

Lors de sa séance du 28 septembre 2021, après avoir loué les efforts de la municipalité en matière de propreté et de salubrité urbaine des espaces publics extérieurs et le travail réalisé par le Sictomu sur la collecte des déchets de la collectivité, a tenu à rappeler un certain nombre de règles concernant les bacs d'ordures ménagères et assimilés.

Ils doivent être sortis la veille au soir pour les collectes effectuées le lendemain matin et rentrés le plus rapidement après le passage de la benne, avant 9 h, pour les professionnels, avant 19 h pour les particuliers. Dans le secteur historique, places aux Herbes et Dampmartin, ces bacs ne devront en aucun cas être rangés sous les arceaux.





# propre.....



## Dépôts sur la voie publique

En cas de dépôts sauvages ou d'abandons de déchets ou d'objets sur le territoire de la commune, hors des endroits prévus, la remise en état des lieux pour des raisons de sécurité, d'hygiène et de salubrité des espaces publics, pourra nécessiter une intervention supplémentaire des services techniques municipaux.

Ces services spécifiques qui s'ajoutent à la collecte normale ont un coût qui sera facturé à l'utilisateur reconnu à l'origine du dépôt. Cette reconnaissance sera établie soit en flagrant délit de fait, soit après examen des dépôts sauvages, sur ordre du maire officier de police judiciaire.

## Quelques rappels....

Jacques Caunan, adjoint délégué environnement, cadre de vie, développement durable, apporte quelques précisions complémentaires :

■ Concernant les foires et les marchés, un arrêté stipule que tous les déchets doivent être emportés par le marchand à la fin du marché. Ce règlement s'applique aux brocantes, au marché de Noël, et autres animations organisées par la ville ou certaines associations.

■ Les professionnels n'ont pas le droit d'utiliser les colonnes réservées aux déchets ménagers; ils doivent utiliser des bacs qui sont vidés par le Sictomu 6 fois par semaine du 1er au 31 mai, et 7 fois le reste de l'année ; leurs cartons sont ramassés 2 fois par semaine, les verres, 2 fois par semaine en été et 1 fois, les autres mois.

■ La ville investit 150 000€/an pour le ramassage des déchets sur les trottoirs et autour des colonnes de tri, et 300 000€/an pour le contrat avec l'entreprise OCEAN qui nettoie la ville au quotidien.

■ La déchetterie qui se trouve à 2 km est gratuite pour les Uzétiens.

■ Uzès dispose de 24 points d'apports volontaires, 84 corbeilles, 33 Toutounettes, une dizaine de collecteurs de mégots et un nouveau service d'enlèvement des encombrants.

En outre, elle vient d'acheter une balayeuse, un aspirateur et un véhicule benne électriques qui tournent toute la journée dans la cité.

## Tarifs des infractions



### Amendes

Bac Ordures ménagères pas rentrées : 75€ (ou 35 € si payé moins 45 jours).

Bac restant en permanence dans la rue : 750€ maximum.  
Défaut de paiement ou contestation : tribunal de police.

### Frais de nettoyage

Dépôts sauvages : particulier 50€ (100€ récidive) ;  
professionnel 150€ (300€ récidive)

Défaut de paiement ou contestation : tribunal de police.  
Abandon déchets par une entreprise : 2 ans de prison  
et/ou 75 000€.



# Des travaux avenue de la Gare qui se terminent



Il y a un plus d'un an, parmi les travaux annoncés par la municipalité figurait "L'avenue de la gare repensée". Dans le cadre d'une requalification du quartier Paradis/Servezanne, en co-maîtrise d'ouvrage avec le Département, il s'agissait de requalifier l'avenue de la Gare avec certes des travaux de voirie, mais également des réseaux aériens (basse tension, éclairage public, téléphone) enterrés. Devaient être créés des trottoirs afin d'améliorer la circulation piétonne et des plateaux surélevés pour modérer la vitesse des véhicules.



Les élus adoptaient un projet d'enfouissement du réseau télécom avec la dépose du réseau aérien, l'enfouissement du réseau éclairage public avec la pose de 16 candélabres, la création de 400 mètres de réseau souterrain et 110 mètres de branchements souterrains permettant la dépose de 11 poteaux béton.



La circulation est perturbée depuis quelques semaines afin d'aménager les côtés et la chaussée et de réaliser l'enrobé. Des déviations et des feux tricolores ont été mis en place. Après une période de circulation régulée dans le sens Uzès-Arpaillargues, du 29 novembre au 17 décembre, les travaux devraient être terminés à la fin de l'année.



# Blauzac fête la République en retrouvant un témoignage disparu

DÉPARTEMENT DU GARD



Une plaque commémorant le souvenir républicain posée au-dessus de l'entrée de la mairie de Blauzac avait disparu en 1998 lors de la restauration du bâtiment. Elle a été retrouvée 23 ans après sur la brocante du 14 juillet à Uzès et revient à son point originel. Une histoire qui mérite d'être contée.



## Une initiative républicaine....

Le 14 août 1892, le maire de Blauzac, Louis Pellier, propose au conseil municipal d'honorer le "souvenir du glorieux centenaire de 1792", c'est-à-dire la naissance de la République française. Il s'agit d'apposer sur la façade du "groupe scolaire en construction" deux plaques portant les noms des élus municipaux, des personnalités politiques, nationales, départementales et locales, sans oublier l'instituteur du village.

La proposition est adoptée à l'unanimité et 50 francs sont débloqués pour réaliser ces deux plaques en métal qui sont fixées sous le balcon central de la façade nord. Comme il s'agit des écoles, les membres de l'instruction publique, ministre, inspecteur d'Académie, inspecteur primaire, sont mis en valeur, sans oublier M.Roux l'instituteur de Blauzac.





## Pourquoi fêter la République en 1892...

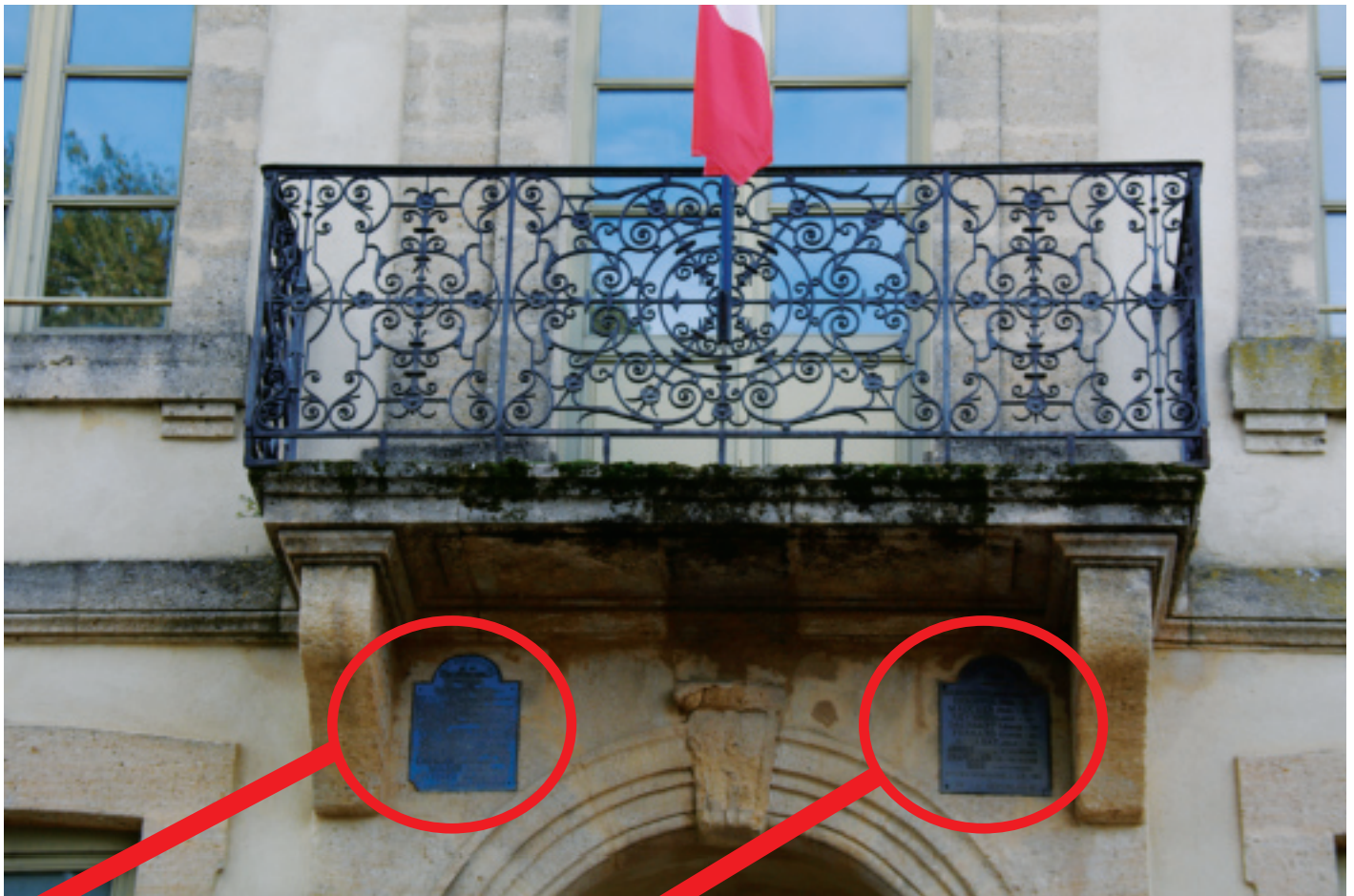
Les élections municipales viennent de porter **Louis Pellier** au pouvoir. Il s'agit d'un maire catholique entouré de 6 conseillers catholiques et 5 protestants, dont l'adjoint, ce qui avantage ces derniers qui n'ont obtenu que 33% des voix. Cette municipalité représente assez bien une population agricole, aux revenus disparates, avec moins d'élites et plus de modestes. C'est une municipalité jeune d'une moyenne un peu en dessous de 40 ans, le maire a 37 ans, le plus jeune 26 et le plus âgé 44.

Blauzac qui est en train de construire une école et une mairie entend profiter du contexte local favorable aux idées républicaines, alors que la plupart des symboles républicains sont définitivement adoptés en France : **hymne national, fête nationale, devise, Marianne, Coq, drapeau tricolore....**

Mais célébrer la **République de 1792** est plus dangereux : c'est prendre le risque de fêter la terreur et les actions de Robespierre, de fêter le procès et la mort du Roi. Peu de Républicains modérés y sont prêts. Et pourtant, les élus de Blauzac décident courageusement de poser ces deux plaques !







### En pensant à demain...

Or il y a 25 ans environ, l'une de ces deux plaques a mystérieusement disparu et vient de réapparaître avec des signes indiscutables qu'elle a été arrachée.

Et le 14 juillet, **Jacques Coudurier**, avocat/bâtonnier, qui fut rappelons-le, **adjoint à la culture** lors des premiers mandats à Uzès de Jean-Luc Chapon, chinant comme il aime faire, l'a retrouvée sans savoir exactement ce qu'elle représentait et l'a généreusement offerte au musée Georges Borias. **Brigitte Chimier** (conservatrice) et **Mireille Olmière** (archiviste municipale) se sont aperçues que cette plaque correspondait en fait au patrimoine blauzacois.

Mercredi 27 octobre, Jean Luc Chapon accompagné de Jacques Coudurier a remis officiellement cette plaque à **Serge Bourdanove**, maire de Blauzac, qui s'est empressé de la faire remettre en place par les employés municipaux.

Ainsi est perpétué le souhait en 1892 de Louis Pellier et son conseil municipal de "ne pas laisser inaperçu le glorieux centenaire de 1792 et en laisser un bon souvenir à la génération actuelle, comme à celle qui suivra".

Sources Fabrice Cabane/Blauzac





# Inauguration de la tribune couverte du stade du Refuge

## Un président de Fédération nationale dans nos murs

Les Fédérations nationales sportives ou culturelles ne privilégient guère les contacts avec leurs ressortissants, leurs présidents hésitant à quitter leur douillet siège pour se confronter avec la Province. Ce n'est pas le cas de la Fédération française de rugby dont son président est venu deux fois à Uzès.



La réception en mairie de Bernard Laporte par Jean-Luc Chapon

Ce fut dans un premier temps, en mars 1994, Bernard Lapasset : il est venu soutenir l'équipe de France de rugby qui avait choisi de se retirer à Uzès pour préparer son match du tournoi des cinq nations contre l'Angleterre. Claude Atcher qui était alors président du RCU, avait organisé en partenariat avec le conseil régional Languedoc-Roussillon, ce stage qui connut un énorme succès populaire. Le premier soir, en présence de Camille Lapierre, représentant le président régional, mais également de Titi Régniers, joueurs et entraîneurs et de nombreuses personnalités, Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, conseiller général du Gard, remit la médaille de la ville à Philippe Sella, le plus capé des internationaux en exercice, et un maillot du RCU au président Lapasset.

Lorsqu'il participa en 1977 à la création du RCU, Titi Régniers ne pouvait se douter qu'un jour il recevrait l'équipe de France, ce qui constitua pour Uzès une

inattendue publicité et pour les jeunes de l'école de rugby qui eurent le privilège de s'entraîner quelques instants avec les tricolores une belle moisson de souvenirs.

## Bernard Laporte 27 ans plus tard

Lorsqu'il fut question d'inaugurer les tribunes couvertes du stade du Refuge, Franck Séropian, président du RCU, sut que Bernard Laporte, président de la FFR, accompagné de Patrick Buisson, vice président délégué au rugby amateur, serait présent. C'est donc le deuxième président de la FFR que Jean-Luc Chapon accueillit dès son arrivée dans son bureau, accompagné de Patrick Buisson, mais également d'Alain Doucet, président du comité régional d'Occitanie. L'accueil fut chaleureux, ponctué d'un cadeau de plusieurs livres sur Uzès, et Bernard Laporte, tout sourire et décontracté, trahissait une grande habitude de ce genre de visite.





Il devait d'ailleurs confirmer cette impression lors des discours officiels et le bain de foule qui s'ensuivit. «Ce n'est pas en restant dans notre siège de Marcoussis, disait-il, que nous pouvons nous rendre compte des 1900 clubs que compte notre Fédération. C'est en allant sur le terrain, car c'est vous qui construisez notre avenir, et un bain de foule comme celui-ci nous fait du bien.»

Ce bain de foule débuta en fait par la rencontre avec l'école de rugby, ses éducateurs et son directeur Brice Barrot. Sans se départir de son sourire, Bernard Laporte dit quelques mots à chacun et posa son autographe sur chaque maillot. Puis il se dirigea vers le club house où le protocole céda vraiment le pas à la rencontre, aux rencontres plus exactement.

Bernard Laporte était à l'aise, c'est indiscutable ! Il avait eu le temps au terme de l'inauguration de glisser un petit mot gentil: «*Je ne connaissais pas Titi Régniers, mais il portait les valeurs du rugby. J'en suis sûr !* » Jeanne, l'épouse de Titi, et son fils Jacques, tout deux très émus, ne pouvaient qu'acquiescer !



Bernard Laporte avec les jeunes de l'école de rugby



Bain de foule avec Philippe Corti

### En bref

Jean-Louis Bouvard (président du RCU de 1978 à 1983) : Quand Titi Régniers et Jean-Pierre Rossi m'ont annoncé qu'ils avaient l'intention de créer à Uzès une école de rugby, j'adhérai à cette idée, qui allait être à l'origine de la création du RCU. En effet, quelques séniors manifestèrent leur désir de jouer eux aussi au rugby et créèrent une équipe qui s'entraîna sous la direction de Pierre de Cabissole qui avait joué à Bagnères-de-Bigorre.

Franck Séropian (président du RCU) : Actuellement nous comptons 300 licenciés auxquels il convient d'ajouter les 100 jeunes de l'école de rugby. Toutes les catégories, des tout petits aux séniors, et même des féminines avec les Duchesses d'Uzès, sont représentées. Les cadets et les juniors sont en entente avec Les Angles et le rugby club de Nîmes.

**Jean-Luc Chapon** : «Depuis sa création en 1977, la ville a favorisé l'implantation du rugby à Uzès en lui permettant dans un premier temps d'utiliser les installations provisoires de la vallée de l'Eure, puis le stade du Refuge que les premiers dirigeants s'attachèrent à aménager. Il y eut donc dans un premier temps en complément du terrain bordé d'une barrière en bois, des vestiaires puis un club house.

Nous avons ajouté une clôture en grillage, un éclairage performant, une pelouse synthétique et un deuxième vestiaire, et les services techniques municipaux sont toujours présents quand on fait appel à eux. Et maintenant cette tribune couverte qui porte le nom de Titi Régniers que nous avons beaucoup apprécié quand il était conseiller municipal et qui est disparu trop tôt.»





# Une tribune qui rappelle le nom d'un créateur du rugby club uzétien : **Titi Régniers**

Elle est bien loin l'époque où le populaire Titi de la Brasserie du Sud-Est, **Edmond Régniers**, qui avait pratiqué l'ovale en Algérie, rencontra Jean-Pierre Rossi, le deuxième ligne du rugby club nîmois, qui venait d'être nommé enseignant au groupe scolaire Jean Macé, et qui mirent en commun leur désir de créer une école de rugby. L'époque est si lointaine que les protagonistes oublient que les premières photos qui existent des débuts d'une équipe seniors ont été prises au stade Pautex où se tinrent les premiers entraînements et le premier match amical.

Il n'empêche que le rugby club uzétien s'organisa avec comme président **Daniel Laupies**, qu'une équipe seniors se forma, entraînée par Pierre de Cabissolle, le futur maire de St Quentin, avec des joueurs locaux, et que le club s'engagea en 4<sup>e</sup> série, le niveau le plus bas du comité de Provence. Le premier match eut lieu, à la vallée de l'Eure, en septembre 1977, face à Salindres, et se solda par un échec. Peu importe, l'essentiel était de pérenniser le RCU dans une ville vouée au ballon rond où bon nombre d'Uzédiens pensaient que ce serait un feu de paille comme pour le jeu à XIII dans les années 60.



## L'accession en Fédérale 2

Le club ne put se maintenir en Honneur, et il fallut une prise en main de **Georges Jouvent**, puis de **Claude Atcher**, l'ancien international, pour retrouver des titres de champions de Provence et surtout lui donner une accession en Fédérale 3.



## L'ère Bouvard

Pour durer, il restait à se structurer au niveau des dirigeants avec **Jean-Louis Bouvard**, qui, de secrétaire, accepta la présidence qu'il assuma jusqu'en 1983, à améliorer les équipements sportifs qui "montèrent" au Refuge où furent installés des vestiaires et où fut plantée une pelouse... de navets, et à donner une assise sportive avec **Jean-Pierre Rossi**, entraîneur joueur, qui fit profiter le RCU de son expérience et de son talent jusqu'en 1989. Les titres s'accumulèrent et le RCU accédait en honneur de Provence lorsque Jean-Louis Bouvard céda la présidence à un ancien joueur **Bernard Lacroix** auquel succéda pendant 4 saisons **Roland Jeune**, un soigneur devenu président du comité du Gard.



C'est alors en 1995, que le docteur **Franck Séropian**, joueur de grand talent, arrivé à Uzès en 1993, accède à la présidence qu'il ne quittera qu'épisodiquement jusqu'à maintenant, signant au passage un exploit du RCU. En match de barrage pour l'accession en Fédérale 2, le dimanche 18 mai 1997, à Granges-les-Valence, les rugbymen uzédiens emmenés par un exceptionnel Christophe Ventura battent Bièvres 25 à 19, et gagnent leur ticket d'accession à l'échelon supérieur. Le rêve durera une saison et apparaîtra aux côtés de Franck Séropian, **Patrick Buisson**, l'actuel vice président de la Fédération. Un nouveau titre de champion de Provence s'inscrira au palmarès du RCU en 2017.

Aujourd'hui, le RCU signe sa 19<sup>e</sup> saison en Fédérale 3 et la tribune que vient d'inaugurer Bernard Laporte porte fort justement le nom de Titi Régniers.



# Une quatrième édition fort réussie



L'association des commerçants " Les Dynamiques " dont les 224 adhérents viennent de réélire Lara Mauger, à sa présidence, viennent à nouveau de réussir leur pari d'animer la ville, en période automnale, par une manifestation de plein air "Les Médiévales" en consacrant un week-end, en l'occurrence les 23 et 24 octobre, à la période médiévale, son artisanat et diverses animations.





### Toute la ville concernée

A été investie cette année toute la ville : ses boulevards avec plusieurs défilés fort suivis de toutes les troupes participantes (une douzaine) et la compagnie bachique ; la place aux Herbes avec des jeux pour les enfants et diverses initiations, la cour de l'évêché avec des structures gonflables, les promenades Racine et des Marronniers avec l'installation d'un village médiéval et ses différents artisans, la place du Duché avec un marché médiéval et la Taverne des Dynamiques., l'esplanade et les tournois de chevalerie des Cavaliers du Pont du Gard, les abords du jardin médiéval avec divers spectacles (contes et musique), la cour de l'hôtel de ville avec un atelier de percussion...







# LES MÉDIÉVALES

## De découvertes en découvertes

Au fil de la visite, on pouvait découvrir des ateliers de tissage, de broderie, de travail du cuir, de laine, de couture, un ratelier d'armes, des jeux d'adresse et de table ou s'initier au tir à l'arc ou au lancer de haches, à la fabrication d'une catapulte à pompons ou d'un porte-clé Oeuf de Dragon. Et chaque fois un accueil chaleureux de passionnés maîtrisant parfaitement leur passion.

Les découvertes étaient multiples, complétées par une promenade en calèche de l'écurie Font Clarette ou la visite du Duché.







# MAISON DES ARTISANS D'ART

ESPACE Daniel DURAND  
Fondateur de l'Association ANGÉLIQUE

*Hommage à Daniel Durand  
Fondateur d'Angélique*



Nicolas Novara



Gilbert Bec



# Bons débuts de la Maison des artisans d'Art

Ouverte le 27 juin 2020, la Maison des artisans d'art a accueilli plus de 4000 visiteurs.

C'est ce qui ressort du compte rendu de l'assemblée générale de l'association gestionnaire **Angélique** qui s'est tenu le 29 septembre dernier dans la salle de réunion de l'Espace Fonderie, en présence d'une trentaine de membres.

Cette fréquentation, étant donnée l'épidémie en cours, est jugée satisfaisante par le **président Gilbert Bec** qui a décidé de ne pas prolonger son mandat. Il est remplacé par **Nicolas Novara, artisan d'art de l'Uzège**, mais il restera comme vice président au côté de **Jeanne Hernandez**. Le rapport financier confirme ce bon début, terni par la disparition de **Daniel Durand**, créateur de l'association Angélique. Une plaque rappelle sa mémoire et une salle porte son nom.

Dans les mois à venir, Angélique a l'intention de relancer son **action de formation Arthème** mise en sommeil par les contraintes du Coronavirus. Elle souhaite également pouvoir améliorer la visibilité de la Maison des artisans d'art située place de Verdun (parking Gide) et par les réseaux sociaux.

## 46 artisans d'Art à découvrir

Actuellement la Maison des artisans d'art accueille, dans son espace d'exposition voûté de 150 m<sup>2</sup>, 46 artistes travaillant le bois, le verre, la céramique, le métal, la pierre, le carton, le cuir, la tapisserie....

« Il y en a pour tous les goûts et toutes bourses, assure l'animatrice Bérangère Fau. On peut, par exemple, trouver des boucles d'oreille en pâte filo à partir de 10€. Mais aussi les luminaires originaux de Flore Molinaro,



qui prouve que le béton n'est pas réservé au gros œuvre. Ou bien les sacs à main de Séverine Mercier, qui ont une poignée tressée unique et brevetée. Ou encore, les intrigantes exoplanètes de Marlène Viala, les femmes au long cou de Claire Pouvanel, les branches d'oliviers en fer forgé plus vraies que nature de Joël Robière, les cannelures de carton mises en lumière de Laurence Meuzeret ... »

A l'approche des fêtes de fin d'année, les idées de cadeaux sont multiples et constituent une aide pour les artisans et un encouragement pour Angélique.



# Les Exposants de la Maison des Métiers d'Art

## Gard

Alonso Jackie *Céramique* Nîmes  
 Britta Brand *Bijoux argent* Vers Pont du Gard  
 Czesynski Rémy *Découpe métal* Redessan  
 Daraud Lilian *Bijoux cotte de maille* St-Laurent d'Aigouze  
 Dumur Claudine *Céramique sculpture* St-Dézéry  
 Establet Valérie *Taille de pierre* Uzès  
 Gorgeot Patrick *Bijoux argent* Mialet  
 Hubert Myriam *Vitrier mosaïste* Nîmes  
 Lassegnore Matveief *Papier tableaux* Serviers  
 Lindgren Eric *Verre soufflé utilitaire* Sauve  
 Louail Hervé *Béton Pierre Sculpture* St-Laurent d'Aigouze  
 Mercier Séverine *Cuir sacs* St-Laurent d'Aigouze  
 Molinaro Flore *Luminaire béton* Cendras  
 Mourgues Marie *Tapiserie couture* Blauzac  
 Noisetier Didier *Verre fusing sablage* La Calmette  
 Pastorelli Marie *Bijoux céramique* Caissargues  
 Pauvarel Claire *Céramique sculpture* Cabrières  
 Rebiere Joël *Métal forgé* Sauveterre  
 Rougé (de) Ghislaine *Céramique sculpture* Arpaillargues  
 Viala Marlène *Céramique décoration* Russan-Ste-Anastasie

## Autres départements

Anchuelo Régis *Verre soufflé* 56 Bangor  
 Bonnet Laure *Bijoux pâte polymère* 35 Le Rheu  
 Bruggeman Martine *Verre gravure* 34 Bédarieux  
 Combeau Michelle *Mosaïque* 24 St Barth.de-Bussièrre  
 Courty Alexandra *Céramique déco* 31 Vacquiers  
 Crespin Patrick *Verre soufflé* Saint Sauveur Gouvernet  
 Darlavoix Ghislaine *Bijoux zinc fil cablé*  
 33 Lège Le Cap Ferret  
 Debray Palmyre *Bijoux passementerie*  
 64 La Bastide Clairence  
 Di Gioia Laetitia *Céramique* 13 Arles  
 Domergue Frédérique *Métal mobilier tableau* 34 Lunel  
 Fruhauff Armelle *Carton encadrement* 06 Pégomas  
 Garcia Corinne *Bois marqueterie*  
 81 Lescure d'Albigeois  
 Geiger Grégoire *Cuir accessoires*  
 26 Beaufort-sur-Gervane  
 Ginhoux Nathalie *Luminaire linogravure* 42 Unieux  
 Guarneri Marie-France *Céramique sculpture* 26 Eurre  
 Halope Valérie *Céramique déco* 84 Beaumes-de-Venise  
 Mallemouche Olivier *Verre soufflé* 46 Bretenoux  
 Meuzeret Laurence *Carton sculpture* 33 Le Pian-Médoc  
 Nadeau Isabelle *Céramique utilitaire*  
 17 St-Jean-d'Angély  
 Nicolas Anne *Livre aquarelles* 75 Paris  
 Nicolas Laetitia *Dorure sur végétaux* 34 Lodève  
 Rabinand Fabienne *Céramique utilitaire* 46 St-Céré  
 Sesia Véronique *Céramique déco* 13 Marseille  
 Trucchi Yves *Verre sablage collage* 34 Vacquières  
 Vayre Valérie *Bijoux perles de verre* 18 Bourges

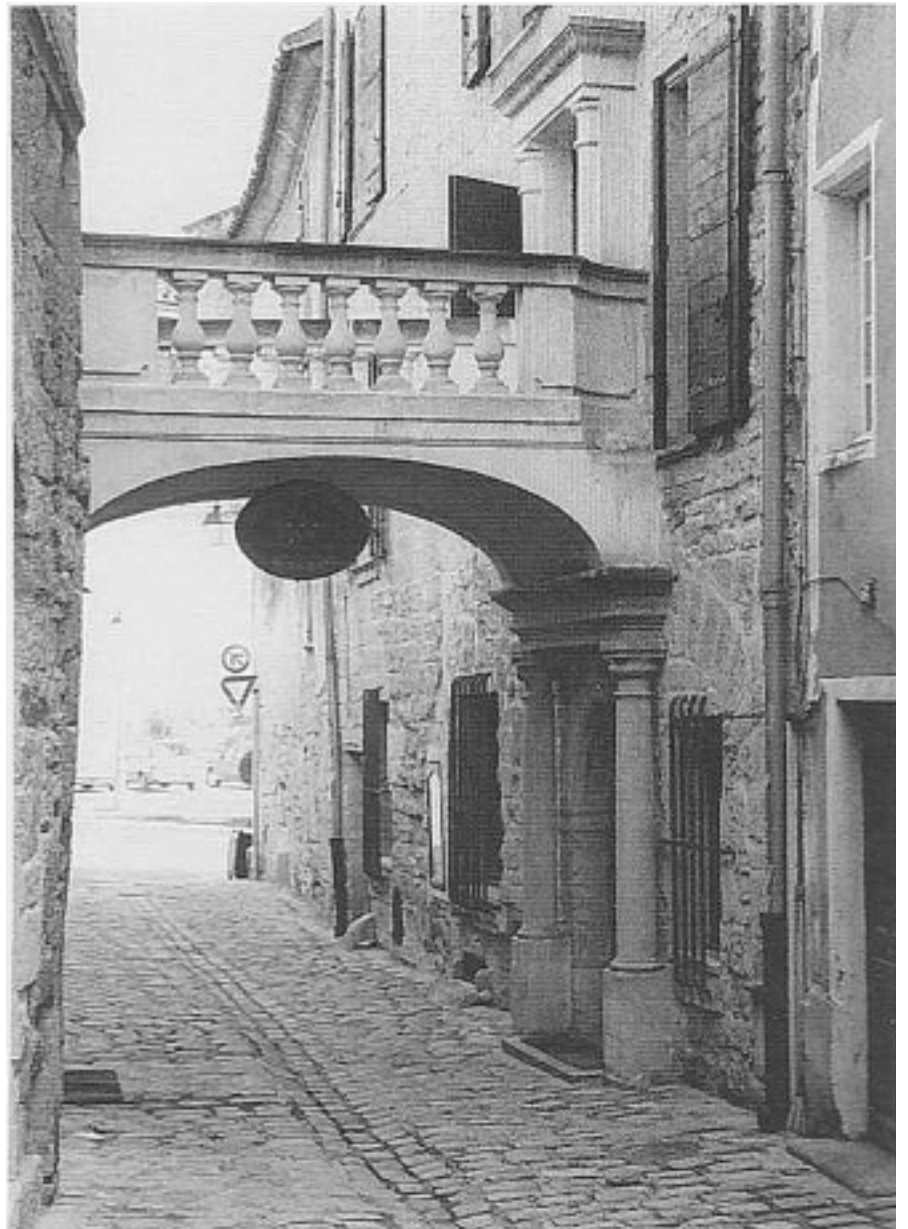
Ouvert du mardi au samedi,  
 de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.  
 Le pass sanitaire n'est pas requis.  
 Entrée libre et gratuite  
 Contact : 04 66 72 42 13



# Uzès, site patrimonial remarquable

Uzès, classée "site patrimonial remarquable" concentre sur son territoire une quarantaine d'édifices et objets classés ou inscrits sur la liste des monuments historiques dont certains, privés ou fermés, ne se visitent pas en temps normal. Ils participent à la richesse patrimoniale et à la renommée d'Uzès.

L'hiver est le moment idéal pour découvrir les trésors que la ville recèle.



## Les visites "ville d'art et d'histoire"

Toutes ces visites dont les départs se font devant l'OT Destination Pays d'Uzès Pont du Gard, place Albert 1er, sont proposées par le service Ville d'Art et d'histoire. :

**Visite guidée du centre historique**, lundi 27 décembre et dimanche 16 janvier, à 14 h 30.  
L'incroyable histoire de l'un des plus beaux écrans architecturaux du Gard.

Le centre historique et le musée Georges Borias, mercredi 9 février, à 14 h 30.

**Le musée municipal Gorges Borias** labellisé "Musée de France" accueille des collections riches et variées, illustrant l'histoire de la ville, qui complètent une déambulation dans le centre historique.

**Mystères et chuchotements** : dans le secret d'Uzès, vendredi 25 février et vendredi 18 mars, à 14 h 30.

Monuments et ruelles chuchotent des histoires de magie et de sorcellerie, initient aux rites et aux symboles, dévoilent des sociétés secrètes et racontent les mystères d'Uzès.



## Journée internationale des droits des Femmes

*Dans l'ombre et la lumière, histoire des femmes à Uzès, visite guidée mardi 8 mars, à 10 h 30.*

Des femmes qui ont participé à l'écriture de l'histoire de France, mais également du quotidien qui ont joué un rôle prédominant dans l'histoire économique de la ville.

A suivre également, jeudi 3 mars, 17 h, une conférence "Jeanne Palanque", maire d'Uzès.

## Aux archives municipales

*Ancien évêché, 1er étage*

*Mardi 2 février et mercredi 2 mars, à 14 h 30.*

Fragment d'histoire au féminin, par Mireille Olmière, archiviste municipale

La lecture des documents d'archives permettra en deux séances, d'appréhender la vie de quelques Uzétiennes du XVIIIe, XIXe ou XXe siècle et la société dans laquelle elles vivaient.

Mireille Olmière,  
archiviste



## Les conférences

**Les quotidiens de la justice en Uzège**  
*vendredi 20 janvier, à 17 h, salon Racine, à l'Hôtel de Ville, par Michael Palatan, docteur en histoire moderne, muséographe numérique.*

Une promenade historienne dans Uzès et dans l'Uzège à l'époque moderne pour imaginer ce qu'a pu être la vie au jour le jour sous la monarchie absolue.





**Jeanne Palanque, maire d'Uzès**

**Judi 3 mars, à 17h, salon Racine, hôtel de ville, par Mireille Olmière (archiviste municipale) et Guillaume Boccaccio (responsable du service ville d'art et d'histoire)**

21 avril 1944. En France, le droit de vote est accordé aux femmes. En mai 1945, pour la première fois, quelques rares femmes sont élues maires de leur commune. C'est le cas à Uzès avec Jeanne Palanque dont le temps a effacé le souvenir.

## Jeune public

**A l'école des explorateurs !**

**Visite découverte, lundi 20 décembre et mardi 22 février, à 14 h 30. Présence nécessaire d'un adulte.**

Pour 7 et 12 ans, munis d'un carnet, explorer la ville pour y découvrir ses ruelles, ses recoins, ses maisons et ses donjons... et mille histoires !

## Exposition - jeu

**Connaissez-vous Uzès ?**

**Du 1er février au 31 mars, du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h, à la Maison du patrimoine, place Albert 1er. Entrée libre.**

Une exposition qui met en lumière des détails architecturaux et autres curiosités participant à la richesse patrimoniale d'Uzès. Entrée libre.

## Au Musée Georges Borias

**Ancien évêché, ouvert mercredi, samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf en janvier, fermeture annuelle. Contact : 04 66 22 40 23.**

Collections d'archéologie, d'histoire et d'artisanat permettant de découvrir le riche passé d'Uzès et de sa région. Poterie traditionnelle de l'Uzège, fameuses armoires peintes du XVIIIe siècle, fonds André Gide.

### L'objet du mois

Un objet du musée et son histoire avec Brigitte Chimiér, conservatrice du musée :

- 16 décembre à 16 h, portrait de Janie Bussy, par Jean Vanden Eeckhoudt (1928).
- 24 février, à 16 h, médaille du concours agricole d'Uzès (1893).
- 24 mars, à 16 h, "Jamais sans sa redingote", œuvre de Mireille Laborie (2015)

Mireille Laborie :  
"Jamais sans sa redingote"





# LA TRUFFE

*Uzès*

UN WEEK-END FESTIF  
LES 14, 15 ET 16 JANVIER 2022

LE VIN ET LA TRUFFE S'UNISSENT  
POUR VOUS FAIRE DÉCOUVRIR AU CŒUR DE L'HIVER  
TOUTE LA RICHESSE DE NOTRE TERROIR



# La truffe, un produit de terroir... ... un produit de saison

La Truffe, diamant noir de la garrigue, est présente sur les terroirs calcaires de l'Uzège depuis les Romains. Le Weekend de la Truffe à Uzès, devenu l'un des plus importants de France, est un événement majeur du mois de janvier depuis 1994. Cette Journée de la Truffe d'Uzès rencontre chaque année un succès grandissant.

La mise en avant de ce produit élevé avec passion passe par plusieurs événements maintenant incontournables depuis quelques années.

Tout d'abord, pour la première fois à "L'Ombrière", la Soirée Vigneronne le **vendredi 14 janvier**, organisé par le Syndicat des vigneron du Duché d'Uzès au cours de laquelle les **Vignerons du Duché d'Uzès** sont présents pour présenter leurs vins.

Dans une version plus conviviale, sous chapiteau, sur la **place aux Herbes**, on trouvera aussi la **Soirée Bodega** où l'on se retrouve pour déguster des mets truffés accompagnés des Cuvées des Vignerons du Duché d'Uzès.

Pour les plus gourmets d'entre vous, à "L'Ombrière" également, se tient **samedi 15 janvier**, la **Nuit de la Truffe**, une nuit de gala où les chefs étoilés du Gard mettent tout leur savoir-faire au service de la truffe noire en l'associant aux produits d'excellence du terroir gardois.

Et enfin pour finir, **dimanche 16 janvier**, sur la **place aux Herbes**, la **Journée de la Truffe**, avec un marché, des ateliers autour de ce beau produit, des démonstrations de cavage, une vente aux enchères.....







# Un marché de Noël promis à

Plus de 80 exposants, artisans et créateurs d'ici et d'ailleurs du Gard, du Vaucluse, de la Drôme, du Gers, de l'Aveyron... exposeront leur savoir-faire sur la place aux Herbes, samedi 18 décembre, de 18 h à 23 h, dimanche 19 et lundi 20 décembre, de 10 h à 18 h, au marché de Noël organisé par le comité des fêtes. Ils apporteront une palette exceptionnelle d'idées-cadeaux originales, des créations uniques pour la maison, la mode et le bien-être, mais aussi des idées créatives pour les tables de fête et les soirs de réveillon.

En gastronomie figurent l'aligot et ses saucisses grillées, les escargots bio, les truffes incontournables en cette saison, tout comme d'ailleurs les châtaignes, fraîches ou grillées, en crêpes et galettes, diverses sortes de fromages..., les thés et infusions artisanales aux arômes enchanteurs... sans oublier les «petits bonshommes» de Noël, en pain d'épices pour toutes générations.

La mode est présente avec des vêtements en laine feutrée, de grandes écharpes fourrées, des sacs à main en tissu et matériaux anciens... et des bijoux de toute sortes, en cuir, en nacre, en pierres naturelles semi précieuses, en perles japonaises, en laiton et argent...



Pour la décoration et les arts de la table, contentons-nous de citer les traditionnels santons, les bougies en cire d'abeille, les étoiles et boules lumineuses... mais aussi à revoir, venu du Japon, le kokedema, à mi-chemin entre le bonsaï et l'ikebana, une «approche naturelle, davantage bio, sans pot en plastique, pour un bon moyen de sublimer de petits plans ».





# un énorme succès populaire



## Les enfants au marché de Noël

L'idée est née l'année dernière malgré le Coronavirus : impliquer toute la ville autour de la place aux Herbes où se tenait le marché de Noël, les enfants comme les plus grands. Et elle est reconduite !



Le marché de Noël 2021 débute le samedi 18 décembre, à 18 h, au départ de la cour de l'évêché, avec un défilé de mascottes colorées et géantes et d'échassiers, accompagnant le char du Père Noël, entouré de musiciens, de chanteurs et de danseurs. Le but est d'attirer les Uzétiens et visiteurs sur la place aux Herbes où le marché est ouvert jusqu'à 23 h.

Il reprendra dimanche 19 et lundi 20 décembre de 10 h à 18 h.

Deux jours où un village des enfants sera ouvert sous les arceaux et sur la placette André Malraux, de 14h à 17h30. Diverses animations leur seront proposées gratuitement .



## Patinoire et fête foraine

Du samedi 11 décembre au dimanche soir 9 janvier, le comité des fêtes fait s'installer, sur le haut de l'Esplanade, une patinoire, complétée par une fête foraine.



Cette patinoire mesurera 20m x 10m, sera éclairée et décorée avec des statues et des guirlandes et égayée de musiques de Noël.

Diverses animations seront organisées.

L'entrée sera acceptée à partir de 3-4 ans et des aides au patinage seront disponibles pour aider les moins confiants. Seront perçus 3€, pour la location des patins.



# Mots des Elus

## « Uzès de plus belle », avec Jean-Luc Chapon

Au moment où vous lirez ces lignes nous espérons tous qu'avec l'hiver et le froid qui arrivent et les virus qui vont avec, nous n'ayons pas à subir de nouvelles restrictions.

Nous espérons que les manifestations prévues dans les semaines à venir, telles que la fête foraine de Noël avec la patinoire pour les plus jeunes, le marché de Noël, le week-end de la truffe, le repas des aînés et les cérémonies des vœux... se dérouleront normalement et auront autant de succès que les manifestations estivales que la Municipalité a maintenu.

Les travaux se poursuivent dans notre ville avec notamment la rénovation de l'avenue de la gare, la ré-

habilitation continue du groupe scolaire et des équipements sportifs comme les terrains de tennis ou culturels comme la restauration de l'ancien évêché.

Avec les services techniques et urbanisme nous travaillons également sur l'aménagement de l'entrée principale d'Uzès qui après la réalisation de l'Ombrière va accueillir dans les prochaines années une piscine couverte, un établissement scolaire et un grand parking situés avenue Georges Pompidou.

Nous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de Noël.

## « Uzès des possibles »

Le tribunal administratif de Nîmes a annulé l'autorisation environnementale relative au projet d'entrepôt accordé à la société Argan pour le compte d'Amazon. C'est une première victoire acquise par les opposants et que Uzès des Possibles salue. Ce projet d'entrepôt géant, extrêmement dévastateur pour l'environnement et le climat, illustre l'incapacité des élus locaux à porter des projets qui permettraient de développer des emplois durables et de qualité. C'est cette incapacité à concevoir une politique courageuse de long terme qui les conduit à agir dans l'urgence, et à saisir la moindre opportunité de créer des emplois. Lesquels finiront par être supprimés par des robots. Et combien d'emplois seront détruits dans les commerces locaux, gérés par des entrepreneurs locaux qui vivent et font vivre le territoire ? Personne ne l'évaluera, du moins à court terme. Autre projet d'un autre temps : les Sablas où l'on s'apprête à dé-

truire des terres agricoles très facilement irrigables (c'est rare). Si nous sommes évidemment favorables à l'accueil d'entreprises, nous estimons qu'Uzès et l'Uzège est

déjà suffisamment pourvue en zones commerciales. Or, le Maire d'Uzès, vice-président en charge de l'économie à la Communauté de communes, continue d'évoquer la création de commerces dans cette zone. Quant à une nouvelle zone artisanale, pourquoi pas, mais exploitons en priorité les secteurs déjà urbanisés comme la zone du Mas de Mèze. Notre région dispose de formidables atouts qui nous offrent la chance de choisir un développement de qualité, indépendant des actionnaires motivés par l'appât du gain facile. Sachons être créatifs et à la hauteur des enjeux de ce siècle.

Lydie Defos du Rau et Simon Subtil

## « Uzès S'engage »

L'équipe de la liste Uzès s'engage est toujours motivée et assidue dans ses fonctions, même si cette période est plus calme au niveau des réunions des commissions et des conseils municipaux.

Face à la crise sanitaire que nous subissons toutes et tous depuis de nombreux mois, nous tenons à soutenir, au nom de toute notre équipe, les soignants mais aussi l'ensemble du tissu associatif de la ville d'Uzès qui souffre comme d'autres secteurs que nous n'oublions évidemment pas (commerce, artisanat, tourisme, restauration, hôtellerie...).

Il est bon de rappeler que les meilleurs soutiens sont l'adhésion aux associations et les actions bénévoles. Nous avons la chance d'avoir une richesse de propositions variées, avec des associations bien implantées dans notre territoire et particulièrement actives au ni-

veau environnemental, social, sportif, culturel, s'adressant à toutes les générations, et faisant un travail remarquable et bien souvent mal reconnu.

Nous vous encourageons à vous tenir informés des différentes activités et à vous engager pour les aider à passer ce cap difficile qui les a fragilisées.

En espérant que l'année qui vient sera plus favorable, dans le contexte politique de l'élection présidentielle, de l'élection législative et d'une crise sanitaire qui reste présente, nous restons engagés, disponibles et à l'écoute.

Christophe Cavard, Delphine Dejean Jérôme Maurin et toute l'équipe de la liste Uzès s'engage vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



# Un forum des associations riche en informations

**A** lors qu'était distribué l'annuaire des associations d'Uzès 2021-2022, se tenait samedi 4 septembre, au complexe sportif André Rancel le désormais traditionnel forum des associations en ouverture de l'année scolaire.

Une rencontre, complétant l'annuaire qui a vu 68 associations installer leur étal :

## ■ 38 culturelles

université populaire, école de musique, Tiers lieu le 21, Zumba, AVF, cercle généalogique, ATP, boutisseuses, Forum danse, Jardins partagés, Et Alors l'art ?, La Fénestrelle, Astronomie, amis médiathèque, FUZE, Office culture, Maison CDCN, Hip hip hop, Tabou Tango, APFFE, Ciné club, MJC, Compagnie Nandilla, AAT, Potager d'Uzès, Présence chorégraphique, Metakinesis, Comité des fêtes, AAPPMA, Ecole Montessori, Instrumentale de l'Uzège ;

## ■ 27 sportives

Gym La Ducale, AS Karaté, Uzès Randonnée, Tennis club Uzès, Uzès vélo club, Gym Uzetia, rugby, Aïkido, Goujon uzétien, Bowling uzétien, Athlétisme, golf, Rollerderby, Uz'esca-lade, Escalade Gard, basket, judo, football, badminton, volley, escrime, Tennis club Duché, Centre physique et sportif, Courir en Uzège, Aéro club, spéléologie, Cross fit ;

## ■ 10 sociales

ADMR, Croix Rouge, Terre des enfants, Soroptimist, Via Fémina Fama, Ligue du cancer, Kiwanis, Petites Mains, ASP.

Eurent lieu durant toute la matinée de nombreuses animations, notamment danses (zumba, tango, indienne), et escrime. La rencontre avec un public fourni, notamment de futurs usagers, ne pouvait qu'être complète.

**Contact :** Comité des Fêtes  
Fanny Cabot. Tél.06 46 58 56 29



## Les Rendez-vous

■ **Vœux de Jean-Luc Chapon**, maire d'Uzès, aux associations, jeudi 6 janvier, à 18 h 30, salle polyvalente.

■ Petit déjeuner d'accueil des nouveau arrivants, samedi 8 janvier, à 9 h, salon Racine de l'hôtel de ville  
Inscription : 04 66 03 42 48

■ Repas offert aux aînés de la ville d'Uzès, mercredi 12 janvier, à midi, gymnase du stade Louis Pautex. Inscription : CCAS (centre communal d'action sociale) place du Dr Devèze ;

**Contact :** 04 66 22 30 28  
ccas.uzes@orange.fr



# MARCHÉ DE NOËL 2021 UZÈS



**SAMEDI 18 DÉCEMBRE  
DE 19H À 23H**

**DIMANCHE 19 & LUNDI 20 DÉCEMBRE  
DE 10H À 18H**

**TERROIR - ARTISANS - CRÉATEURS  
80 EXPOSANTS**

**VILLAGE DES ENFANTS  
DE 14H À 17H30**

**SPECTACLE offert « Les jouets de Noël »  
SAMEDI A 17 H - MAIRIE**

**ARRIVÉE DU PÈRE NOËL  
PAR LE BOULEVARD GAMBETTA  
SAMEDI À 18H30**

**FÊTE FORAINE ET PATINOIRE  
ESPLANADE DU 11/12 AU 09/01**

**ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES D'UZÈS  
POUR PLUS D'INFORMATIONS : [WWW.UZES.FR](http://WWW.UZES.FR)**

